

NF EN ISO 22005 Octobre 2007 Traçabilité de la chaîne alimentaire – Principes généraux et exigences fondamentales s'appliquant à la conception du système et à sa mise en oeuvre

Boutique AFNOR

Cette Norme fixe les principes et spécifie les exigences fondamentales s'appliquant à la conception et à la mise en oeuvre d'un système de traçabilité de la chaîne alimentaire.

Ce système peut être appliqué par un organisme opérant à un niveau quelconque de la chaîne alimentaire. Il est conçu pour être suffisamment flexible pour permettre aux organismes appartenant à la chaîne alimentaire d'atteindre des objectifs identifiés.

Le système de traçabilité est un outil technique destiné à aider un organisme à se conformer à ses objectifs définis, et il peut être utilisé, si nécessaire, pour déterminer l'historique ou la localisation d'un produit ou de ses composants.

Mots-clés:alimentaire, sécurité, qualité, traçabilité, exigence.

Fichier(s) joint(s) (0):

Article(s) relatif(s) (0):

Lien(s) externe(s) (0):